Lettre de mission pour le Groupe de Travail commun « données de santé » (CIO/EDI-Optique)

Objectif de la mission

Les premiers échanges entre le CIO et la CNIL ont montré que la CNIL est particulièrement intéressée par l'élaboration d'un code de conduite dans le secteur de l'optique et trouve l'adoption d'un tel code très opportune.

Le Groupe de Travail établit, à l'attention du Conseil d'Administration du CIO, une proposition de cahier des charges afin d'établir un code de conduite pour le secteur de l'optique permettant d'assurer la conformité légale et règlementaire des pratiques des acteurs avec le règlement européen relatif à la protection des données. Outre la mise en conformité, l'objectif est de simplifier et d'améliorer la lisibilité des obligations pour les acteurs de la filière, en particulier sur les opérations standards métiers des traitements des données.

Pour définir ses recommandations, le GT considérera :

- Le règlement européen 2016/679, la réglementation nationale applicable en matière de protection des données et les recommandations émises par la CNIL,
- La note de synthèse des travaux du GT Juridique « Données de santé » de janvier 2018, qui a déjà identifié l'ensemble de la règlementation applicable et les différentes problématiques spécifiques saillantes dans le cadre des pratiques des acteurs de la chaine optique.

Méthodologie employée

Les travaux du GT seront guidés par la méthodologie suivante :

- sélection d'un cabinet d'avocats spécialisé dans le RGPD pour accompagner dans la démarche,
- rédaction d'un cahier des charges technique définissant l'ensemble des sujets à traiter dans un code de conduite RGPD et proposer des réponses opérationnelles à chacune des problématiques traitées pour préciser l'application du RGPD dans le secteur de l'optique,
- transmission au CIO de points d'avancement réguliers sur la préparation du document, en vue d'échanges réguliers avec la CNIL,
- examen et intégration continue des préconisations de CNIL,
- élaboration d'un projet de code de conduite.

Composition du GT « données de santé »

EDI Optique	Karima	Adjroud
EDI Optique	Nathalie	Beslay
EDI Optique	Audrey	Feld
EDI Optique	Philippe	Cellier
EDI Optique	Alexandre	Hennel
EDI Optique	Morgan	Gouault
EDI Optique	Mélina	Lauret
EDI Optique	Jean-Christophe	Leroy
EDI Optique	Christele	Marfurt
EDI Optique	Fabrice	Masson
EDI Optique	Marie-Pierre	Milovanovic

EDI Optique	Thierry	Peyraud
CIO / EDI Optique	Nathalie	Stéphane
CIO	Alain	Gerbel
CIO	Catherine	de la Boulaye
CIO	Bernard	Brauge
CIO	Hervé	Poittevin
CIO	Laurent	Teyssandier
CIO	Dejan	Timotijevic

Livrables

- les comptes-rendus des réunion du GT
- un cahier des charges
- un projet de code de conduite.

Budget et délai

Trois réunions seront nécessaires pour finaliser la proposition du GT (mai – juin 2018).